

06

ANIMER UNE PRISE DE DÉCISION PAR CONSENTEMENT

Nouveauté 2025



Animateurs•trices de collectifs



17 juin 2025



7h



FRcuma Ouest, Pacé



450 € (tarif salarié•es réseau cuma : 300 €)

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mise en situation : chaque stagiaire aura l'occasion de se mettre en situation en tant qu'animateur•rice d'une prise de décision par consentement
- Exposé
- Exercices
- Echanges

INTERVENANT•E

Yann Jaffré, directeur Agrobio 35

ÉVALUATION

Évaluation de la satisfaction et des acquis via un questionnaire

OBJECTIFS

- Être capable d'animer une prise de décision par consentement auprès d'un groupe
- Comprendre le fonctionnement sociocratique d'une organisation

CONTENU

- La sociocratie : fondamentaux, fonctionnement. Exemple d'Agrobio 35
- La prise de décision par consentement : les étapes, notion d'objection, de préférence, d'obstruction
- La résolution de problème : freins et leviers

LES + DE LA FORMATION - PAROLES DE STAGIAIRES

- Une formation riche en mises en situations, animée par un expert du secteur agricole.

INSCRIPTIONS

Responsable de stage : Mathilde Gaudin
Inscriptions : ouest@cuma.fr - 02.99.54.63.15

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter pour évaluer l'adaptation à votre situation.